



**Direction Générale des
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

DBMGP-Service Affaires Financières

Affaire suivie par : Catherine Douchet
Poste: 71.62

2012-CP-4044

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 mars 2012

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX : COLLÈGE PIERRE DE COUBERTIN
A CHEVREUSE, RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ÉLÈVES**

Politique sectorielle :
Secteur d'intervention :
Programme :

Enseignement
Enseignement du 2nd degré
Collèges publics
Plan Pluriannuel Collèges (2009-2016)

Montant actualisé :
Montant affecté
Reste à affecter
Montant réservé pour ce rapport

2007P013E01 (APD)	
AP	CP 2012
560 000 000 €	19 137 000 €
121 751 862 e	16 890 910 €
438 248 138 €	2 246 090 €
420 000 €	30 000 €

Il vous est proposé d'adopter la programmation de l'opération de création de deux blocs sanitaires « élèves » au collège « Pierre de Coubertin » à Chevreuse.

Cette opération est présentée dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

OPERATION NOUVELLE

Opération : 2007P013O007T07
 CHEVREUSE
 Collège Pierre de Coubertin
 Réfection des blocs sanitaires élèves

Enveloppe financière € TTC

Montant des travaux :	333 300
Date de valeur :	Novembre 2010
Maîtrise d'œuvre :	34 200
Services au maître d'ouvrage :	10 400
Aléas :	16 700
Révisions :	25 400
Total opération :	420 000

Calendrier

Notification maîtrise d'œuvre :	Mars 2012
Remise Avant-Projet :	Juin 2012
Notification travaux :	Janvier 2013
Livraison :	Octobre 2013

Echéancier en € TTC

2011	810
2012	30 000
2013	300 000
2014	89 190

Justification de l'opération

Le collège Pierre de Coubertin, reconstruit entre 1993 et 1994, se compose d'un bâtiment principal regroupant l'externat, l'administration et la demi-pension et de 6 pavillons accolés à R+1 accueillant les logements de fonction.

Une opération de réfection des charpentes et toitures dégradées ainsi que de la cour de récréation principale est programmée sur le site et les travaux seront réalisés en 2012.

Par ailleurs, début 2011, le chef d'établissement a alerté le département sur deux nouvelles problématiques :

- le besoin d'un préau extérieur pour compléter la superficie du hall intérieur et répondre à l'accueil de près de 900 élèves,
- la nécessité de restructurer les sanitaires élèves du fait de leur vétusté et de leur implantation éparpillée.

Le premier point, création du préau, a été intégré à l'opération 2012 de réfection des charpentes et des couvertures, s'agissant de travaux de même nature. Par conséquent, une réévaluation de cette opération adoptée par le Conseil général du 12 février 2009 pour un montant de 3 550 000 € TTC a été approuvée pour un montant de 3 614 800 € TTC, par délibération du Conseil général du 23 septembre 2011.

Il est aujourd'hui envisagé de traiter le deuxième point, les sanitaires élèves, lors d'une opération de travaux prévue en 2013.

Ceux-ci sont actuellement répartis en plusieurs endroits et sur plusieurs niveaux ce qui pose des problèmes fonctionnels à l'établissement pour des questions de surveillance et de gestion de flux des élèves.

Pour pallier ce défaut d'implantation, il est envisagé de créer de nouveaux blocs sanitaires. Ceux-ci seraient implantés en relation avec le futur préau extérieur au droit de la cour et la demi-pension, dans l'emprise « élargie » de l'actuel foyer des élèves, qui serait alors déplacé.

Consistance de l'opération

Les travaux envisagés portent sur la création de 2 blocs sanitaires élèves :

- Un bloc filles : 10 cabines à l'europeenne, 1 cabine accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et 4 lave-mains.
- Un bloc garçons : 6 cabines à l'europeenne, 1 cabine accessible aux PMR, 2 lave-mains et 10 urinoirs.

Ils comprennent également :

- le remplacement des menuiseries extérieures donnant sur l'actuel foyer,
- la création de galeries techniques au droit de tous les équipements prévus,
- la création d'un local de ménage avec point d'eau et prises électriques,
- le bouchement des baies intérieures avec la réalisation d'un parement en pierre agrafée similaire à celui de l'espace d'implantation des blocs sanitaires, pour garder une harmonie des matériaux.